



RESTRUCTURATION DE LA PETITE VENISE ET CREATION D'UNE UNITE ALZHEIMER

EDITO

Sans vouloir plagier un célèbre animateur d'émission télévisuelle, le message « **Mo.bi.li.sez vous** » trouve toujours facilement écho dans notre établissement

Que ce soit la vigilance vis-à-vis de la grippe A ou de l'entraîn à mettre sur pied une animation dans nos services, le personnel hospitalier sedanais sait toujours répondre présent.

L'implication personnelle dynamise et fédère les équipes autour de projets axés sur les patients ou le renom de l'établissement.

Ne serions-nous pas en train de nous approprier un grand principe des entreprises commerciales et industrielles qui est l'image de marque ? Certains diraient l'esprit maison. Peu importe le vocable et l'objet de la démarche, l'essentiel étant de rapprocher les familles de leur patient, de faire communiquer les hospitaliers entre eux, de favoriser le dialogue soigné-soignant et de montrer notre savoir-faire.

Pile dix ans après son ouverture en décembre 1999, l'Unité de soins de longue durée (USLD) de la Petite Venise va connaître, en cette fin d'année, l'ouverture d'un chantier d'envergure conduisant à sa restructuration et à l'ouverture d'une unité Alzheimer de quinze lits. Les travaux sont programmés pour durer environ quinze mois

.....>
La Petite Venise aujourd'hui



Limiter les perturbations

Les travaux vont bien évidemment être conduits en présence des pensionnaires. Le souci majeur est donc de limiter au maximum les perturbations engendrées par un tel chantier.

Comme l'explique Thierry Lancetti, le responsable des services techniques du Centre hospitalier, les pensionnaires seront amenés « à voyager » au sein de la structure elle-même en changeant de chambre. Mais l'opération sera le plus souvent menée en concertation avec les familles et en tenant compte de la personnalité de chacun des résidents, afin d'occasionner le moins de gêne possible. D'ailleurs les entreprises intervenantes seront associées afin de prendre le maximum de précautions.

Extension du bâtiment

Ce projet d'envergure a donc deux objectifs : la restructuration des locaux avec la création de nouvelles chambres dans les étages, et l'aménagement d'une unité Alzheimer au rez-de-chaussée.

La partie la plus spectaculaire du chantier sera sans conteste l'extension du bâtiment côté cour extérieure. Ce qui entraînera également un réaménagement des jardins. Cet agrandissement fera passer la surface globale de la Petite Venise à près de 5.000 m², soit un gain de près de 300 m², partagés entre les différents étages.

C'est donc au rez-de-chaussée que sera aménagée la future unité Alzheimer permettant

l'ouverture de quinze lits permanents et trois de jour. Ces derniers permettront aux familles s'occupant de malades à domicile de pouvoir disposer, l'espace de quelques heures et de manière ponctuelle, d'une plage de temps libre.

Sur ce niveau, entièrement redessiné, seront également implantés le salon de coiffure, une salle de bains, un local lingerie et rangement, et le lieu de culte.

Les étages remodelés

Les travaux d'extension du bâtiment permettront, à ce niveau, le déplacement du bureau de secrétariat, le réaménagement de l'office, la création d'un espace thérapeutique et d'un espace commun pour les repas, la détente, l'animation et la cuisine thérapeutique.

Le premier et le second étage seront entièrement remodelés. De nouveaux cloisonnements vont être implantés, afin notamment de créer de nouvelles chambres, de déplacer l'espace repas et d'améliorer la circulation des personnes.

Enfin au troisième étage sera créé un nouveau local technique.

Ainsi l'établissement comptera, outre les quinze lits d'Alzheimer et les trois places d'accueil de jour, 43 lits de long séjour au premier étage et 42 d'EHPAD au second.

La mise en œuvre de cet important projet, qui va nécessiter un investissement de plus d'un million d'euros, est un élément concret venant conforter de manière forte le devenir de l'ensemble du Centre hospitalier.

Le Centre hospitalier attend la grippe A de pied ferme



Comme l'ensemble des centres hospitaliers concernés, l'hôpital de Sedan se prépare à une éventuelle pandémie de grippe A. Différentes mesures ont déjà été mises en place et plusieurs scénarios ont été envisagés pour faire face à une situation évolutive. « Mais de manière rationnelle et pragmatique » dit Françoise Goode, Directrice

adjointe, nommée référente de l'Établissement.

Rappelons que dans l'épidémie actuelle, le « nouveau » virus résulte de phénomènes de recombinaisons à partir de virus porcins, humains et aviaires. Différent du virus de la grippe saisonnière, qui est d'origine humaine et circule habituellement durant la saison hivernale, il se caractérise avant tout par sa contagiosité. Si sa virulence est considérée comme limitée, il se transmet très rapidement. Sa propagation peut se faire par voie aérienne (dissémination dans l'air par l'intermédiaire de la toux, de l'éternuement ou des postillons) par le contact rapproché avec une personne infectée (en l'embrassant ou lui serrant la main) par le contact avec des objets touchés ou contaminés par une personne malade (exemple, une poignée de porte). Autant d'éléments qui incitent à rappeler des principes de base simples comme le lavage régulier des mains ou l'emploi de solutions hydro alcooliques.

Cependant, un cas possible de grippe A est une personne présentant un syndrome respiratoire aigu, des signes généraux tels que la fièvre, les courbatures ou l'asthénie, et des signes respiratoires manifestes, comme la toux ou la dyspnée (difficulté à respirer s'accompagnant de gêne ou d'oppression).



Un virus très contagieux ...

L'importance de la vaccination

Sur le plan national, il a été procédé à un recensement des établissements hospitaliers habilités à recevoir éventuellement des patients atteints du virus et présentant des symptômes aggravants. Ils sont désignés sous le vocable « d'établissement activés ». Le Centre Hospitalier de SEDAN en fait partie. Nous pourrions donc être amenés à traiter des patients déjà hospitalisés et des personnes extérieures.

C'est pourquoi la vaccination, « si elle n'est pas obligatoire, est fortement recommandée » pour les personnels hospitaliers. Cette démarche est volontaire. Il s'agit d'une vaccination altruiste et responsable. Elle doit permettre aux professionnels de garantir leur santé et l'exercice de leur mission de soins auprès des patients, mais aussi de protéger ces derniers, ainsi que leurs proches. Car on ne doit pas oublier que grippe A ou pas, les autres maladies ne feront pas de pause... »



Protégeons-nous !!!

Les moyens de lutte

Si la situation est considérée comme évolutive, il n'en reste pas moins que des moyens de lutte sont déjà en place. Sur le plan pratique, les stocks sont fournis par l'État, via l'EPRUS (Établissement de Préparation et de Réponses aux Urgences Sanitaires). A Sedan ce sont les Services économiques qui en assurent la gestion et le réapprovisionnement.

Première « arme », les masques anti-projections de type chirurgical.

Réservés aux patients, ils seront à porter dès les premiers symptômes. Ils sont destinés à éviter lors de l'expiration, la projection de sécrétions pouvant contenir des agents infectieux transmissibles. Leur durée d'efficacité étant limitée et nécessitant donc leur remplacement fréquent lors de l'utilisation, l'hôpital dispose, à ce jour, d'un stock de 80.000 unités.

Il est d'ailleurs prévu que les patients touchés par le virus seront installés dans un espace dédié.

Pour les professionnels amenés à être en contact régulier et rapproché avec des malades, il est prévu un masque du type FFP2 : filtrant il est destiné à protéger le porteur contre les risques d'inhalation d'agents infectieux transmissibles par voie aérienne. Composé d'une pièce faciale et d'un dispositif de filtration, sa durée de protection varie entre trois et huit heures. Sa mise en place et son utilisation réclament des dispositions spécifiques. Le stock actuel de l'hôpital est de 36.000 pièces.

Enfin l'hôpital dispose de 1.000 gélules antivirales de « Tamiflu » gérées par la pharmacie.

Une organisation particulière

Comme tous les établissements activés, l'hôpital de Sedan est appelé à mettre en œuvre une organisation spécifique.

Une équipe médicale et paramédicale pour une prise en charge 24 h. sur 24 des consultations grippe a été identifiée.

Elle dispose de kits de prélèvements NP (naso-pharyngé) et de dispositifs de triple emballage pour leur transport vers le laboratoire de virologie de Reims, où seront effectuées les analyses.

Et a été mis en place au Service des Urgences, un circuit d'accès direct dédié, avec un local de consultation séparé des prises en charge classiques. Une chambre a été spécialement réservée à cet effet. Le recours à l'hospitalisation est réservé aux cas sévères. Le Centre Hospitalier a mis en place des mesures graduées en fonction de l'évolution de la pandémie. Pour les patients non intubés et non ventilés:

- Entre 1 et 2 patients : utilisation des lits portes des services des urgences
- plus de 2 et jusqu'à 10 patients : déprogrammation des hospitalisations en HDJ, ce service devient une zone à Haute Densité Virale.
- plus de 10 patients : utilisation du service de SSR qui devient à son tour Haute Densité Virale. (les patients de ce service seront réorientés). Pour les patients très lourds (intubés et ventilés) ils seront placés dans l'unité de soins intensifs.



Françoise Goode, Directrice adjointe, référente Grippe A

Remarque: ces mesures graduées pourront, si nécessaire, être concomitantes.

Des détails d'importance

Comme ne manque pas de le souligner Françoise Goode, « chacun s'est donc préparé à son échelon » dans les différentes étapes du fonctionnement de l'hôpital. Et comme elle le rappelle, « les grands principes qui avaient été étudiés lors de l'épidémie de grippe aviaire ont permis d'avoir une base de réflexion et travail particulièrement utile ».

De la même façon que les services de soins, les services logistiques, techniques et administratifs, se préparent à la arrivée de la grippe A par la mise en place de plans de continuité d'activité.

Informations complémentaires : www.invs.sante.fr



Contre la grippe, le masque sera de rigueur.

Docteur Oussam Ayoubi : mission gériatrie



Docteur Oussam Ayoubi

Depuis quelques mois le docteur Oussam Ayoubi a pris la succession du docteur Menouer, à la tête de l'Unité de soins de longue durée de la Petite Venise.

Pourtant à l'origine le docteur Ayoubi ne s'était pas orienté vers la gériatrie. Originaire de Homs, la troisième ville de Syrie, son pays natal, il a suivi ses études de médecine dans la capitale, Damas. Pratiquant dans un premier temps la médecine

générale de 1882 à 1988, il se spécialise ensuite en chirurgie ORL.

Puis en 2000, son épouse ayant obtenu une bourse d'études pour parfaire sa formation d'ingénieur en France, à Dijon plus précisément, il l'accompagne et choisit de suivre une nouvelle spécialisation de chirurgie maximo-faciale, à Nancy.

Mais les arcanes administratives de reconnaissance des diplômes obtenus, pour les deux premiers à l'étranger, l'obligent à se tourner vers une nouvelle orientation : la gériatrie.

Et très vite, l'exercice de cette spécialité l'amène à en découvrir les multiples centres d'intérêt « Du fait de sa polyopathie aux multiples facettes et véritablement enrichissante, ce fut une authentique découverte » explique-t-il aujourd'hui, non sans enthousiasme. Il va donc s'y consacrer entièrement. A tel point qu'il vient de passer sa capacité en gériatrie, avant de suivre une nouvelle formation.

« Passation de pouvoirs »

Les Ardennes, il les a découvertes au printemps 2005, quand il est venu exercer au service gériatrie du Centre hospitalier de Charleville-Mézières.

Il a ensuite intégré l'hôpital de Sedan, et plus spécialement l'unité de la Petite Venise, avec laquelle il a pu se familiariser pendant quelques mois, aux côtés du docteur

Menouer, avant le départ de ce dernier pour Paris. Le docteur Ayoubi a donc pu reprendre sa succession et la responsabilité de l'USLD avec efficacité, grâce à « une passation de pouvoirs » qui s'est déroulée dans les meilleures conditions.

Quand le docteur Ayoubi établit un parallèle entre la petite Venise et les expériences qu'il a pu vivre dans des services de gérontologie similaires, il ne peut manquer de souligner « les qualités humaines remarquables et la disponibilité de l'équipe, toujours à 100 % au service des résidents. Tous les membres du personnel, sans exception, savent mettre de côté leurs problèmes personnels quels qu'ils soient, pour s'occuper des pensionnaires. C'est très important pour les familles et pour l'Etablissement » explique-t-il. D'ailleurs pour mieux appuyer ses propos, il évoque « les excellents échos » qu'il peut entendre en retour à l'extérieur.

Confiance et sincérité

Établir un lien de confiance et de sincérité avec les familles, constitue un objectif majeur du docteur Ayoubi. « C'est indispensable » affirme-t-il avec une conviction communicative, « car dans le secteur de la gériatrie, nous travaillons sur la durée : les patients ne sont pas de passage, les hospitalisations sont longues. Les contacts avec les proches des pensionnaires sont donc constants. Et souvent ils sont forts. Il s'établit avec les soignants une vraie relation humaine ».

Il estime ainsi que la création prochaine de l'unité Alzheimer devrait être « un plus » pour conforter et améliorer ces relations : « ça va créer une vraie cellule ».

Il a également en tête un projet qui lui tient particulièrement à cœur : lui qui est joueur de luth, espère pouvoir développer la musico-thérapie. C'est-à-dire la rééducation par la musique. Car, plaide-t-il, « la musique ça calme, ça soulage et c'est bon pour le moral ».

Enfin, le docteur Ayoubi a su d'emblée adopter le département, dont il ne cesse de découvrir les charmes naturels et l'environnement.

Installé à Glaire, depuis son arrivée au Centre hospitalier, il est désormais un néo-Ardennais à part entière. D'ailleurs il est même devenu « un pilier » du club local de tennis de table.

A la découverte des saveurs orientales...



Une ambiance de fête

faire découvrir de nouvelles saveurs aux parfums le plus souvent exotiques.

Cette année des problèmes d'organisation ont empêché cette journée particulière d'avoir lieu en juin. Le rendez-vous a été repoussé en septembre. Et, été indien oblige, le ciel, ou plutôt le soleil, s'est fort opportunément invité. Les grandes tentes, qui avaient été dressées dans les jardins pour l'occasion, se révélèrent d'ailleurs indispensables, afin d'offrir une ombre bien agréable. Ce sont les saveurs orientales qui avaient été mises à l'honneur d'un menu pas tout à fait comme les autres.

Ainsi les résidents et leurs proches, qui avaient été nombreux à répondre à l'invitation, ont pu se régaler d'un savoureux couscous. Un mets aux senteurs invitant à l'évasion, servi par les membres du personnel, le docteur Oussam Ayoubi en tête, qui n'avaient pas oublié de revêtir les costumes de circonstance, autrement dit de traditionnelles djellabas aux couleurs chamarrées.

Ne manquons pas de saluer l'implication et l'enthousiasme de toute l'équipe de la Petite Venise, qui une fois encore ont été la clé de la réussite de cette journée.



Les costumes étaient de rigueur

.....

Le Conseil de la Vie Sociale

Dans le cadre de la loi rénovant l'action sociale et médico-sociale, a été institué au sein des institutions accueillant des personnes âgées, un conseil de la vie sociale (CVS). Il comprend des membres répartis dans 4 collèges : des représentants des personnes accueillies ; des représentants des familles des personnes accueillies ; des représentants du personnel ; des représentants de l'Établissement gestionnaire (CH Sedan). Le président du conseil de la vie sociale est élu par et parmi les membres représentant les personnes accueillies. Globalement cette instance donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement des Établissements pour personnes âgées. Ainsi il est appelé notamment à s'intéresser à l'organisation intérieure et la vie quotidienne, aux activités, l'animation socio culturelle et les services thérapeutiques, l'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre ces participants. Mais il est également conduit à porter sa réflexion sur la nature et le prix des services rendus et les modifications substantielles touchant aux conditions de prise en charge, ou encore l'affectation des locaux collectifs et l'entretien des locaux. Il a aussi un droit de regard sur les projets de travaux et d'équipements et les relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture

Un nouveau président

Le collège des représentants des familles et des résidents vient

JOURNÉES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

L'A.S.P.R.O.H.* a répondu présente

Les « journées du patrimoine » sont l'occasion d'ouvrir des lieux insolites ou confidentiels à la curiosité du public.

Le Centre Hospitalier participe depuis de nombreuses années à ces journées en rendant accessible la chapelle de l'établissement.

Une nouveauté cette année : pour satisfaire le souhait de Mme FABRE adjointe au

MAIRE de SEDAN, mais avant tout, collègue de la Maternité, les trois membres de l'association se sont mobilisés pour rendre accueillant l'endroit où ils stockent leurs matériels un brin désuet.

Cette première, accompagnée par l'ouverture du hall de la pharmacie, a été un véritable succès. Une bonne soixantaine de curieux ont pu ainsi découvrir les collections d'instruments médicaux et des objets qui faisaient le

quotidien de la vie hospitalière de l'immédiat après guerre jusqu'aux années soixante dix.

Ce retour dans le passé immédiat a été aussi l'occasion pour les visiteurs de découvrir l'hôpital moderne qui se dissimule derrière cette façade historique et emprunte du passé.



Le hall de la pharmacie



Autre époque, autres équipes ...

* Association Pour la Restauration et la sauvegarde des Objets Hospitaliers

d'élire un nouveau président. Celui-ci est véritablement « au cœur » du sujet, puisque Monsieur Guy Mogne est un résident de la maison de retraite de Glaire. Cet ancien chef de district de l'Office des Eaux et Forêts originaire de Bièvres, entend bien remplir pleinement sa nouvelle mission. « C'est un beau challenge qui va largement occuper mes journées » dit-il. Et d'ailleurs il ne manque pas d'enthousiasme pour affirmer sa volonté d'être « le représentant actif de tous ».

Pour l'instant, il s'informe et consulte. Il compte dans un premier temps envoyer un petit bulletin sous forme de questionnaire à l'ensemble des résidents des trois maisons de retraite rattachées au

Centre hospitalier, afin d'établir en quelque sorte « un état des lieux, et un tableau de bord au quotidien du fonctionnement des différents établissements », comme il le définit lui-même.

être en quelque sorte « un poil à gratter », en relevant « les choses qui ne vont pas », il ne souhaite pas se contenter d'être « un simple bureau des plaintes, mais une authentique force de propositions. La critique doit être avant tout constructive et déboucher sur des vœux réalisables. Je suis là pour essayer de faire bouger certaines choses, dans la mesure de ce qui est possible »

explique-t-il avec le réalisme qui caractérise cet amoureux de la nature.



Guy Mogne : « être une force de propositions »